Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 1.28 — TELEPHONE

ELECTION
au Conseil d'Arrondissement
DU 12 AVRIL 1908

Congrès Electoral

Les sections Roubaisienne et Wattrelosienne se réuniront en Congrès électoral, jeudi prochain deux Avril, à 8 heures du soir, au local « La Paix ».

Ordre du jour : Nomination du candidat à l'élection au Conseil d'arrondissement du Canton-Est.

AUX SECRETAIRES DE GROUPES

Les secrétaires de groupes sont invités à convoquer d'urgence tous leurs membres au local de chaque groupe, pour désigner des candidats pour le Congrès de jeudi, où sera choisi le candidat définitif pour l'élection du 12 avril.

Les noms des candidats devront être adressés au Comité exécutif, pour mercredi prochain à huit heures et demie du soir, dernier délai.

LA MI-CARÈME

Il fut un peu paresseux, mais vers dix heures du matin il secoua sa couverture de nuages et daigna se montrer.

Un monde énorme assistait au petit lever de sa majesté Soleil, des cris de joie retentirent et d'un accord unanime on le sacra roi de la fête.

Dès midi, les rues étaient pleines de monde et l'on se montrait un landau contenant quatre mignons enfants, réclame pour le bal de la rue Saint-Georges. A midi et demi une foule énorme stationnait sur la Grand'Place, autour des chars du bâtiment et des métallurgistes, qui devaient quitter le « Plat d'Or » siège du syndicat métallurgiste et de la Fédération du bâtiment, à une heure précise.

Une courte description de ces chars pendant que nous les avons sous la main, ou, plutôt, devant les yeux.

Le char des mécaniciens est entouré d'une draperie rouge. Sur le devant on peut lire l'inscription : Syndicat des métallurgistes, siège au « Plat d'Or », 9, Grand'Place. Derrière, un tableau montre deux ouvriers se serrant la main auprès d'une forge. Sur le char et autour une centaine de chanteurs musiciens et vendeurs en costume de travail.

Le char des fédérés du bâtiment, le mieux de tous, peut être, est entouré d'une balustrade, représentant un balcon. Le costume était le costumé de travail de chaque corporation avec béret et cravate bleus. Tout en haut du char, la reine, vêtue d'une robe rose, d'un manteau vert et portant crânement le bonnet phrygien, était très entourée et obtenait un vif succès.

La chanson des métallurgistes, « Travailleurs, syndiquez-vous », se chante sur l'air de l'« Insurgé ». En voici deux couplets et le refrain :

Des patrons, quelle est la devise ?
« Guerre à tout ce qui nous divise
« Sauvegardons nos intérêts ! »
Quand l'exemple vient de nos «maîtres»
Ouvriers, ne soyons pas traîtres,
Pour nous défendre, soyons prêts !

×
× ×

Si le feu de grève s'allume,
Posons le marteau sur l'enclume,
Sachons revendiquer nos droits.
Mais bientôt viendra l'arbitrage
Supprimant l'énervant chômage
Et les entêtements étroits.

REFRAIN :

Travailleurs, nous sommes tous frères,
Travailleurs, soyons solidaires,
Travailleurs, debout,
Et syndiquons-nous !

La chanson de la Fédération du bâtiment est faite sur l'air de : « N'y touchez pas ».

Nous en extrayons le deuxième couplet :

Vous bâtissez, vous, parias,
Hôtels, palais, châteaux, villas,
Pour abris, vous avez souvent,
Une cambuse où pénètre le vent :
Chaque jour est jour de bataille,
C'est le céruse empoisonneur,
La machine qui vous entaille,
L'écroulement, le faux pas assommeur.
Dans vos tristes métiers
Où ! combien d'ouvriers
Trouvent ainsi la mort.
Pour changer votre sort.

LE CHAR DE « LA PAIX »

Il était bien près de 4 heures lorsque nous pûmes rencontrer le char de la «Paix», après avoir traversé de nombreuses rues avec mille peines, tellement la foule était grande.

Cette affluence de promeneurs, nous la retrouverons, du reste, jusqu'au soir, car on peut dire que, pour une fois, la Mi-Carême fut un véritable succès, grâce au temps et aussi grâce aux chars qu'on ne vit jamais si nombreux, si bien décorés et surtout si bien garnis.

Mais revenons au char de la «Paix» :

Il est drapé de rouge comme chaque année, et le costume est celui de toutes les Mi-Carême, mais jamais encore il n'avait été aussi bien garni de chanteurs de chanteuses et de musiciens.

Ces trois chars ont obtenu un immense succès. Les chansons « Notre Maison » et « Guerre chômage, Jaurès misère, Motte abondance », chantées par la «Paix», étaient reprises en chœur par tous les assistants.

Voici un couplet de « Notre Maison » :

Pour l'humanité noble et libre
Le soleil rayonne et sourit :
Un grand courant frissonne et vibre,
L'entement, ce monde périt.
Prônez l'essor, entente cordiale,
Enfants du peuple, ô donnez-vous la main !
Qui peut savoir si l'ère sociale
Dans notre élan, ne naîtra pas demain !

REFRAIN

C'est l' « La Paix »
Qui vient sans peur le prolétaire,
De tout Roubaix,
C'est le foyer humanitaire.
Oui, c'est « La Paix »,
Ce maison prolétarienne,
Si, désormais,
Chaque ouvrier dire bien tout : elle est la (mienne

Des gerbes de fleurs, composées de roses, de géraniums et de coquelicots, avec comme fond une feuille de fougère, ont été offertes aux métallurgistes, à la Fédération du bâtiment et à la Coopérative « La Paix », par Gaston François, du « Plat d'Or ».

LES AUTRES GROUPES

Pas de chars, à part les trois que nous venons de décrire. En revanche, un certain nombre de groupes, tous dotés de leurs chansons.

Nous remarquons : les Vieux Garçons, les Joyeux Lurons de la rue des Longues-Haies, les Joyeux Mahoules du Tilleul, etc., etc.

La plus grande animation n'a cessé de régner jusqu'à l'heure du repas. Il y eut alors un entr'acte, entr'acte qui dura peu de temps. A huit heures, tout le monde était à son poste et la fête recommença.

On dansait partout, mais surtout chez Eeckout, rue de la Gare, et à la salle Sainte-Cécile, rue Saint-Georges, où danseurs et spectateurs ne pouvaient plus se mouvoir.

Incendie rue du Tilleul

Hier soir, au moment où le Carnaval battait son plein, vers 5 heures et demie, le poste central de police et les pompiers étaient avertis que le feu venait d'éclater rue du Tilleul chez Desreumeaux frères et Cie, teinturiers-apprêteurs.

Les pompiers ne tardèrent pas à se trouver sur les lieux et attaquèrent aussitôt le foyer d'incendie avec une telle vigueur que le fléau dut bientôt battre en retraite, après avoir essayé, avant l'arivée du grand train, de prendre l'offensive. Mais n'anticipons pas.

Il était cinq heures un quart, environ, lorsqu'un homme portant un domino bleu aperçut une fumée assez forte qui sortait de la salle qui sert de réservoir à vapeur.

Ayant averti deux ou trois passants, il escalada la porte d'entrée et, bientôt rejoint, par les autres il commença l'attaque du feu avec des seaux d'eau qui se trouvait dans la cour.

Ce fut insuffisant ou l'alarme étant donné les pompiers furent avertis par téléphone.

On sait le reste ou a peu près. Le feu gagnait déjà le toit de la salle des générateurs lorsque les lances furent mises en batterie.

On commença par circonscrire puis attaquant carrément la salle de réservoir de vapeur on fit, comme nous le disons plus haut reculer le fléau.

Un retour offensif se produisit vers 6 h. un quart ,il fallut mettre bas un mur en briques et arroser de nouveau, mais ce fut l'affaire d'un instant.

A six heures vingt les pompiers quittaient la maison Desreumeaux.

Les dégâts sont estimés à quelques mil-

UN INCIDENT

La Mi-Carême a été marquée par un petit, tout petit incident.

Quelques blancs-becs, les derniers partisans du duc la Gamelle, ayant voulu chanter une chanson inepte et non autorisée ont été arrêtés et conduits au poste où on leur a dressé procès-verbal ou contravention.

La chanson portait pour titre « La Chanson des Quinze Mille » et n'était pas bien terrible, au surplus, car ces messieurs les tenants du Roy et de la Fleur de Lys, arrêtés au moment où ils sortaient de l'église, répétaient simplement des couplets bien connus et qui s'adressent surtout à leurs amis de la Chambre qui palpent les 15.000 balles comme les autres alors qu'ils n'ont besoin de rien puisqu'ils possèdent châteaux, propriétés et coffre-fort bien rempli, le tout au compte du peuple.

Nous n'en parlons donc que pour montrer combien, toujours, le trône tient à l'autel, l'autel qui patronne M. Motte et fait venir des corbeaux pour l'aider.

LES TROUVAILLES

Le jeune Tonnel, âgé de onze ans, écolier, demeurant rue de Lille, 231, a trouvé, hier matin, boulevard Montesquieu, une pièce d'or qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

ELLE ALLAIT AU TABAC

Jean Gaurine et J.-B. Delebassée, préposés des douanes à Roubaix, ayant poussé, au cours de leur service, une pointe jusqu'au sentier Picavet, aperçurent, vers huit heures du soir, une jeune fille qui dissimulait mal son ennui de les rencontrer : ils la visitèrent et, dans un faux jupon, trouvèrent 44 paquets contenant onze kilos de tabac haché.

La fraudeuse a déclaré se nommer Germaine Péronne, exercer la profession de soigneuse et être domiciliée rue des Longues-Haies. La prise est évaluée à 137 fr. 50.

REVENDICATIONS DES PEINTRES

La chambre syndicale des ouvriers peintres de Roubaix et de la banlieue a réuni, vendredi soir ses adhérents à l'estaminet « Au Maréchal de Coyghem », Grande-Rue. A l'issue de la réunion, l'ordre du jour suivant a été voté :

« Les ouvriers peintres et vitriers de Roubaix et environs, réunis, salle du « Maréchal de Coyghem », Grande-Rue, le vendredi 27 mars, au nombre de trois cents, regrettent l'attitude d'une partie des entrepreneurs, qui se refusent à donner satisfaction, cherchant par cela un conflit provoqué par eux. Ils remercient les entrepreneurs qui ont, aujourd'hui, accordé satisfaction, comprenant ainsi la nécessité où se trouve la corporation de vivre. Ils décident de se réunir à nouveau le 31 mars, à sept heures et demie, afin de décider la marche à suivre ».

TOMBOLA DE L'ECOLE RUE TURGOT

Voici la liste des lots non réclamés

4194	6746	1984	7352	4786	3544
7056	6495	8384	4170	4336	9034
2751	6231	8134	7573	3641	5477
4683	5314	2933	7381	6663	8506
3242	3255	5883	5976	4051	5873
0573	8452	3562	3835	8135	1061
0186	0746	7375	2874	0542	1612
6087	5941	9448	1040	0571	8763
7994	5262	7184	0255	6074	0392
3065	8545	7728	4163	8553	5461
6071	7172	7245	2806	6069	3598
6870	5911	2153	5114	1666	5632
5881	3643	6387	1623	4553	2865
8879	6723	5877	5785	6145	2357
2785	3944	6930	1587	7021	2721
9141	2428	5573	0411	1691	8653
4540	9036	5133	7081	8990	4873
1281	1245	3257	1369	9465	9087
9223	9073	1321	9829	4522	1541
4088	3349	1960	9421	9325	4541
3100	9224	9073	9398	5403	9261

Les lots peuvent être réclamés jusqu'au 31 courant ; passé cette date, ils seront acquis à l'œuvre.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES. — Mouvement de la semaine du 23 au 28 mars 1908. — Soies : 78 kilos. — Laines peignées : 177,915 kilos. — Laines filées : 59,866 kilos. — Laines diverses et blousses : 34,155 kilos. — Cotons : 37,777 kilos. — Total : 300,791 kilos.

Marché à terme : Néant. — Conditionnement : 800 1/2 opérations. — Tirage : 337 opérations. — Décreusage : 34 1/2 opérations.

MOUVEMENT SOCIAL

FEDERATION LOCALE DES OUVRIERS EN BATIMENTS (catégorie des maçons). — La Chambre syndicale des ouvriers maçons et aides de Roubaix et environs invite tous ses membres à une réunion générale extraordinaire le mercredi 1er avril, à 7 heures 1/2 du soir, en son local habituel, rue Decrème, 162. Cette réunion sera présidée par le citoyen Achille Lemera, président du Conseil des prud'hommes.

Ordre du jour : Tactique à suivre concernant les revendications. — On traitera de la prévoyance.

P.-S. — Il faut que tous les syndiqués assistent à cette réunion ; le livret à jour sera rigoureusement exigé à l'entrée.

La Commission.

ETAT CIVIL
de ROUBAIX du 29 mars 1908

Naissances. — Jean Florain, rue de la Paix, cour Favière, 2. — Denise Rembry, rue de la Vigne, 34. — Georgette Vallée, rue Pierre-Dujardin, 16. — Gilbert *Wibaut, quai du Sartel*, à bord de la « Jeune-Adèle ». — Gérard Thiefry, rue de Blanchemallie.

Publications de mariages. — Entre : Augustin Devleeschauwer, mouleur en plâtre, rue d'Inkermann, 153, et Andréa Malfait, piquîrière, même adresse. — Achille Renard, garçon boucher, rue Alfred-de-Musset, 5, et Irma Duparcq, cantinière, rue de Crouy, 71. — Noël Simoens, journalier, rue Daguesseau, fort Cavrois, 23, et Germaine Lagneau, sans profession, rue Daguesseau, fort Cavrois, 29. — Omer Druart, trieur de laine, rue de Lannoy, 175, et Ida Petit, cabaretière, rue de la Tuilerie 54. — Henri Walker, *employé de commerce, à Calais*, et Julie Labbens, sans profession, rue de l'Espérance, 71. — Camille Vanheistraeten, domestique, rue Decrème, 67, et Aimée Leclercq, dévideuse, rue Decrème, 83. — Gustave Vanhaelewyn, bonnetier, rue de Mons, 2, et Emérence Vandeplassche, journalière, rue de Condé, cour Degand, 1. — Sébastien Brulus, négociant en vins, rue Saint-Joseph, 72, et Jeanne Vanqueluwe, sans profession, rue de Tourcoing, 14 bis.

Décès. — Alice Delbarre, 10 mois, Grande-Rue, petite cour Lefebvre, 6. — Hélène Declercq, 15 ans, rue du Moulin, 46. — Henri Villette, 2 mois, rue de Leers, maisons Foulon. — Suzanne Coudou, 14 ans, rue Daguesseau, 40.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

POIDS ET MESURES

Le rôle de la taxe des poids et mesures pour 1908, est en recouvrement à partir de ce jour. Les contribuables qui se croiraient indument imposés ou surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé un délai de trois mois pour adresser au préfet une demande en décharge ou en réduction.

MI-CAREME

Ceux qui s'attendaient à une fête brillante ou bruyante, et se préparaient à s'étourdir de bruit, ont été déçus. Jamais M.-Carême ne fut plus calme. Les agents qui étaient de service place de la République, Grand'place, rue Saint-Jacques et rue du Calvaire, c'est-à-dire là où des bagarres eussent pu se produire, n'eurent pas à prononcer le traditionnel « Circulez, M'sieurs, dames ». Et ils le regrettèrent peut-être. Ça les aurait distrait, les braves agents. Leur visage trahissait un gigantesque ennui. De vraies faces de Carême !

Bon nombre de nos concitoyens s'étaient essorés vers Roubaix et vers Lille.

Au commencement de l'après-midi, il y eut quelques tièdes averses de soleil, bientôt dissipées et dès cinq heures, la tristesse du froid et du vent envahit la ville.

Peu de masquest et point de masques pittoresques. Quelques fillettes en légères robes rouges et roses brandissant des tambourins et égrenant des couplets égrillards ; des soldats aussi audacieusement chamarrés que ceux de Sa Majesté le roi des Belges et soufflant dans de peu glorieux buccins. De parcimonieux confetti sur tout cela...

A noter quelques cortèges, ceux de la « Jeunesse j'menfoutiste des Phalempins », des « T'choeurs joyeux du P'tit Pré Catlain », de la Section Tourquennoise du Parti Socialiste, dont les membres répétaient une chanson dont voici le refrain

« D'pu si longtemps ouvri qu't'es exploité
Et qu' te conno sur'mint les grands coupables
Pour tes inn'mis, te vas toudis voter,
Au lieu d'aller voter pour tes simblables ».

La soirée ne fut pas très agitée ; les orgues de la place de la République s'exténuèrent à moudre de grises sentimentalités. Puis, tous ceux et toutes celles qui voulaient de la joie malgré tout, se ruèrent dans les salles de bal où se fatiguaient à les attendre des orchestres enroués.

Je ne fume que le NIL

LES POIVROTS

Henri V..., 26 ans, trieur, rue des Trois-Pierres, 413, et Ernest L..., 20 ans, rattacheur, rue des Anges, 10, ont été arrêtés et punis de procès-verbaux.

TAMPONNE PAR UN CAR

Hier soir à 7 h. 40, un des cars qui font le service de Roubaix à Tourcoing et vice-versa, par les boulevards, a tamponné, à la hauteur de la rue du Midi, M. Louis Dancette, carrelleur, rue de la Blanche-Porte, 232. M. Dancette, qui n'avait entendu ni la sonnerie du tramway, ni les appels du conducteur, fut traîné sur un espace de cinq mètres environ. Il fut relevé par des passants. Il n'avait d'ailleurs pas beaucoup souffert. Il portait une simple égratignure à la main droite.

ETAT CIVIL
de TOURCOING du 29 mars 1908

Naissances. — Henri Carette, rue d'Austerlitz, 35. — Robert Jouvenel, rue des Carliers, 185. — Louis Montagne, rue du Virolois, 1.

Décès. — Joseph Prouvost, 3 ans, rue de la Fonderie, cour Duvilier. — Philippe Choquet, 69 ans, ouvrier des pompes funèbres, rue de Tunis, 46. — Pierre Vandamme, domestique, rue Saint-Jacques, 41.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

COOPERATIVE ET BOUCHERS. — Nous avons signalé, il y a quinze jours, le succès énorme obtenu par les administrateurs de la Coopérative boucherie ouvrière des « Rentreurs », rue Lamartine, à Croix.

Il a été vendu, depuis le 1er mars courant, dans cet établissement créé spécialement pour mettre un terme aux prétentions et aux exigences de certains bouchers, savoir : 14 bœufs un quart, 6 veaux, 11 porcs avec assortiment considérable de charcuterie et 12 moutons.

Qu'en pensent les protégés de la pieuse Croix, MM. les « Flamands » et ceux qui ont institué dans notre commune une véritable choucannerie afin de paralyser l'action de l'autorité et empêcher toute concurrence loyale ?

Continuez, MM. les rentreurs, à étendre les bienfaits de votre organisation ; la population ouvrière vous en saura gré et elle montrera qu'elle entend, malgré tous les traquenards placés sur votre route, se séparer d'une corporation égoïste qui tint trop longtemps l'anse du panier !!

Un croiteleur content pour les ouvriers.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Agache Edmond, taraudeur à l'usine Seynave, pénétration d'une paille de cuivre dans le pouce gauche.

ETAT CIVIL. — *Naissance.* — Castel Georgine-Rosalie-Joséphine-Marie, rue de la Malbellerie, 32.

Publications. — Flourent Jules plafonneur à Croix et Dorpe Elisa couturière à Croix. — Goblet Alfred principal clerc de notaire à Croix et Maillard Madeleine, sans profession, à Lille.

ZANNOY

EN FERMANT UNE PORTE. — Chez Parent-Monfort, filateur, Adolphine Camus, âgée de 14 ans apprentie démonteuse, demeurant à Wasquehal, a eu les doigts pris en fermant une porte en fer laissée ouverte près de son métier.

Le docteur qui lui a donné des soins a constaté une plaie au *moyen gauche* et a prescrit 10 jours de repos.

FOREST

CREPAGE DE CHIGNONS. — Le Code a pensé aux mains mitoyens, mais il n'avait pas songé aux fils de fer servant à deux propriétés qui se touchent. C'est cette laconne qui fut la cause du crépage de chignons dont tout Forest parle aujourd'hui. Elise Lejeune, une demoiselle de 54 ans, et Mme Jules Villemot, cabaretière, deux voisines, se sont sérieusement empoignées parce que l'une d'elles avait eu l'audace de placer sur le fil de fer commun une chauve-souris dont l'extrême pointe dépassait d'un demi-millimètre le mur de séparation.

Une discussion s'engagea, suivie, bien entendu, d'un crépage de chignons.

Elise Lejeune, tirant un de ses sabots, en porta un coup à Mme Villemot, qui, ripostant par un « chiro », envoya voler Elise Lejeune sur le sol.

WATTRELOS

La Mi-Carême

Chaque année on fait plus grand et plus beau. Le Mardi Gras la Mi-Carême qui n'existaient pas autrefois à Wattrelos où les travestis étaient lapidés par les habitants sont aujourd'hui jours de réjouissance.

Nous avons publié les titres des chansons autorisées : « Les Bons Amis du Casino » du Petit-Tournai « La plus pauvre ville de France » du Ballon, « Les Francs Bouleux » du Petit-Tournai, « Les Cabotis du Casino » de la rue de l'Industrie, « Les Progrès Van Balxique » de Saint-Liévin. Elles correspondaient à autant de sociétés et nous devons ajouter à la liste le char de l'Humanité, la coopérative fondée par nos amis de Wattrelos. « In s'ra bouchés nous mêmes », tel était le titre de la chanson, dont voici le dernier couplet :

A Watterlos l'Humanité
A déjà rindu d'grands services
Car ceull' bell' société
Des bouchis n'a null'mint les vices
Tout l'monde peut v'nir au pugu' au mi
Tout s'était au grand jour à l'leumière
L'profit ch'est pour vous, ch'est pour mi
Ch'est pou l'coopérative intire

REFRAIN (bis)

Les charcutis et les bouchis
N'aront pu d'commandes
A l'Humanité tous l's ouvris
Acat'ront leus viandes.

Le soir, les bals ont été très animés, en particulier celui qui était donné chez Henri Briffaut, sur la place. L'immense salle qui servit si souvent à des réunions avait peine à contenir tous les danseurs.

LA GUERRE AUX OISEAUX. — Les gendarmes de Wattrelos faisant une ronde ces jours derniers au Winhoute et à la Marlière apercevaient des individus occupés à tendre des filets à deux mètres environ de la frontière belge. Ils se précipitèrent pour arrêter ces braconniers qui passèrent aussitôt en Belgique, d'où, hors de portée, ils assistèrent à la capture de leurs engins, des filets mesurant dix mètres de long sur deux mètres de large.

Ces filets servent à attraper les « pinchons » trop galants qui, attirés par une femelle bien dressée et surtout bien attachée, viennent se jeter dans les filets des chasseurs.

La plupart des braconniers réfugiés en Belgique sont connus.

LES CONTRAVENTIONS. — Contravention a été dressée à Augustin Lechantre, marchand de bois cassé, demeurant rue Magenta, pour avoir attelé à une voiture deux chiens non muselés et non pourvus de collier.

— D'un autre côté, Désiré Mullier, cabaretier, âgé de 42 ans demeurant hameau Sainte-Marguerite s'est vu dresser une contravention pour avoir oublié de fermer son estaminet à l'heure.

SUR LE TROTTOIR. — Dans certaines villes, on le laisse à certaines femmes. A Wattrelos, tout le monde veut le prendre, même et surtout les cyclistes. C'est pourquoi les gardes veillent. L'un d'eux a pris en flagrant délit André Lutin, entrepreneur, demeurant place Sébastopol, à Tourcoing, et lui a dressé procès-verbal parce qu'il accaparait pour circuler, un endroit réservé aux piétons qui, privés de trottoirs, ne sauraient plus où se mettre entre tramways, automobiles et voitures.

UN CAMBRIOLAGE. — M. Jules Denys, cabaretier rue des Trois Pierres, a déclaré à la gendarmerie qu'hier matin il s'était aperçu, à son lever, que les cambrioleurs lui avaient rendu visite.

Après avoir brisé un carreau du jeu de boules, ils avaient fait sauter la porte qui donne dans la cuisine et avaient dérobé dans les tiroirs du buffet, deux montres en argent avec chaîne en doublé ; une broche argentée avec brillants et un porte-cigare.

Le tout valant 80 francs.

Sur le pavé de l'estaminet, il avait trouvé cette inscription « Vive le jeune Backelant ».

On conçoit que tout cela est vague et que l'enquête ne sera pas facile.

DEUX CONTRAVENTIONS. — Les gendarmes ont dressé à Céline Mestdagh un procès-verbal pour divagation de deux chiens, et un autre, plus grave, pour mauvaise tenue de son registre de logeur.

PARIS-MENAGE Pour le linge et les laines
VICTOR VAISSIER.

WASQUEHAL

ECHO DU BANQUET DU 22 MARS. — On nous communique la lettre suivante, qui a été envoyée au *Journal de Roubaix*, par Alphonse Vercoutre :

« Pour la seconde fois, je suis obligé de faire appel à votre impartialité pour répondre à M. le Maire de Flers. Mais ne voulant pas envenimer une polémique que je désire courtoise et correcte, je ne dirai qu'un mot.

» Je suis allé remercier M. le Maire de Flers, en compagnie de mon collègue, M. Grière, et lui ai dit que mon séjour au Breucq serait court, puisque je cherchais un logement.

C'était M. Griere qui devait s'installer définitivement dans la chambre de l'école.

Si instruction et éducation ne vont pas toujours de pair, M. le Maire de Flers pourrait-il dire comment et en quoi je les ai séparées en la circonstance ?

» Personnellement, je crois qu'une simple défaillance de mémoire de sa part est seule cause du malentendu qui nous fait verser beaucoup trop d'encre.

Alphonse VERCOUTTRE.

LILLE

Les pickpockets à la fête

Pendant que la foule s'amuse, les pickpockets travaillent

Chacun sait que chaque fois qu'il y a un mouvement populaire dans la rue, d'habiles et audacieux pickpockets en profitent pour exercer avec succès leurs lucratifs talents.

C'est ainsi qu'hier, vers quatre heures et demie du soir, pendant que la foule se livrait à l'inoffensif plaisir des confetti, un adroit filou, profitant de l'affluence des promeneurs, s'est révélé par un coup de maître.

Mme P..., demeurant rue de l'Arche, à Tourcoing, était venue en compagnie de son mari à Lille et se promenait rue des Manceliers lorsqu'une bousculade se produisit.

Non sans peine, les époux P... purent se dégager et gagner le large.

Quelle ne fut pas la grande surprise de Mme P... lorsqu'elle voulut prendre son portemonnaie, qui se trouvait dans la poche de sa jupe, de constater que celle-ci n'existait plus. Elle avait été coupée par l'adroit voleur qui n'avait pas craint de relever deux jupes pour mener à bien son audacieux méfait.

Le portemonnaie, renfermant 15 francs et qui se trouvait dans la poche, avait suivi cette dernière.

En proie à une bien vive émotion, Mme P... s'est vite rendue sa mésaventure à la police, qui, selon la coutume, a ouvert une enquête. Mais il est peu probable que l'on puisse arrêter l'audacieux voleur, aucun renseignement n'ayant pu être recueilli sur lui.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

FRESNES

ACCIDENTS. — Cambier Oscar, âgé de 20 ans environ, occupé comme cueilleur aux verreries Wagret ,a été blessé au pied en travaillant à la suite d'une chute d'un morceau de verre chaud.

— Viseur Oscar, 57 ans, scieur chez M. Surmont Copin, s'est fait un effort en soulevant une pièce de bois.

Wuillat Augustin, ouvrier maçon, chez M. Riche, entrepreneur, a reçu une plaie contuse de l'index gauche, par suite de la chute d'une pile de briques.

VIEUX-CONDE

CONSEIL MUNICIPAL. — Dans sa séance du 21 mars, le Conseil a discuté les questions suivantes :

Conseil des Prud'hommes. — Le Conseil, vu la liste actuelle des professions justiciables du Conseil des prud'hommes; vu la liste supplémentaire de celles qui sont appelées à bénéficier de cette juridiction; considérant que toutes professions ont intérêt à invoquer l'institution prud'homale, émet un avis favorable à la réorganisation projetée.

Les détenus et libérés de Valenciennes. — Le Conseil vote une cotisation annuelle de 15 francs en faveur de l'œuvre du sauvetage de l'enfance projetée par le Comité de patronage, œuvre calquée sur celle dont Jules Simon fut le fondateur et à laquelle la commune de Vieux-Condé est affiliée depuis 1905.

Vente de terrain communal. — Une parcelle de terrain communal, voisine de la Raffinerie, est vendue à M. Crépel, raffineur, pour les besoins de son établissement à raison de 3 francs le mètre carré.

Requête Pollet. — Une requête de M. Pollet, adjudicataire du droit de place, tendant à la résiliation ou à subvention, est rejetée.

Cours de dessin industriel. — Le Conseil, vu l'extension du cours de dessin récemment créé; l'empressement apporté à la fréquentation de ce cours, les services qu'il est appelé à rendre alors qu'il n'est partout question que de fortifier l'apprentisage; confirme les résolutions traduites dans sa délibération du 2 novembre 1907; invite le maire à procéder par arrêté à la nomination régulière de M. Prudhomme.

Requête de M. Legrand. — Une requête de M. Legrand, directeur d'école, qui avait été renvoyée à l'examen de la Commission des finances ,est momentanément écartée.

Amélioration de la rue de l'Escaut. — En raison du mauvais état de la rue de l'Escaut à proximité de la fosse l'Avaleresse, il est décidé qu'une démarche sera faite auprès de la Compagnie des mines d'Anzin pour obtenir les améliorations nécessaires.

Cavalcade. — Une requête de la société « l'Energie » pour organisation d'une cavalcade, est renvoyée d'urgence aux commissions des finances et des fêtes.

Communication du maire. — Le maire informe le Conseil qu'il a reçu la visite de M. Waymel, ingénieur en chef de la Compagnie des Mines d'Anzin quant à l'établissement du point d'arrêt du « coq chantant ». La compagnie est favorable à la création de ce point d'arrêt, sous réserve de l'acceptation du service des douanes. Toutes démarches nécessaires seront tentées à cet effet.

DENAIN

ENTRE FEMMES. — La femme Dassonville, âgée de 24 ans demeurant rue Lazare-Bernard, revenant de faire une course, pénétrait dans sa cour, pour entrer chez elle. Elle fut empoignée par le bras par sa belle-sœur, la femme Delassale, qui, l'entraînant dans la cuisine, lui débita son vocabulaire des plus complets, en terminant par un coup de pied au genou.

La femme Dassonville, battue chez elle, ne fut pas contente et s'arma aussitôt d'un balai.

La maman et l'autre belle-sœur intervinrent au grand désappointement de la femme Delassale qui dut déguerpir.

ANICHE

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort du citoyen Druard Joseph, mineur âgé de 40 ans, mort après une longue et douloureuse maladie.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui lundi, à quatre heures du soir. Rendez-vous à la maison mortuaire, rue Delbaie, à la Verrerie Sainte-Catherine.

PETITE-FORET

POUR LES ECOLES. — On nous prie de rectifier ainsi un paragraphe d'une information de l'*Impartial* « Libéralités aux écoles » :

Les citoyens Durre, député, et Thiétard, ancien conseiller d'arrondissement, ont remis CHACUN une somme de 7 fr. 50 à l'instituteur de Petite-Forêt, pour récompenser les meilleurs élèves.

ANZIN

CONCERT. — L'Harmonie municipale donnera un grand concert à ses membres honoraires, le dimanche 5 avril, à 7 heures 1/2 du soir, à la mairie.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Irma Riguel. — Paul Gourdin. — Laurent Gourdin. — Jeanne Paque.

Publications. — Adolphe Poulain, chauffeur, et Zoé Overlot, sans profession. — Paul Foucheaux, tailleur d'habits, et Eugénie Overlot, couturière. — Emile Lancel, chaudronnier, et Julia Michau, journalière. — Raymond Bullot, premier clerc de notaire, et Reine Manouvrier, sans profession. — Octave Foutret, électricien, et Adèle Thuilliez, sans profession. — Etienne Bernard, chef d'exploitation, et Léonie Lermusiaux, sans profession.

Mariages. — Théophile Ruelle et Marie Lefèvre. — Clément Gimino et Laure Lequin.

Décès. — René Wickersheimer, 6 mois, rue de Saint-Amand. — Cordule Deghay, 75 ans, rue Carnot.

CRESPIN

LES DIVIDENDES OUVRIERS. — Brucmans Auguste, sujet belge, usinier aux Ateliers du Nord, a eu la cuisse droite traversée par un outil, par suite d'un faux mouvement d'un marteau-pilon.

Cet accident entraînera une incapacité de travail de deux mois au moins.

La *Grande Pharmacie de France*, sans faire une réclame plutôt burlesque et bizarre, à l'intérieur de certaines maisons se disant spécialistes en orthopédie, tels enlever aux mesures et à l'envoyage les bandages, bas varices, ceintures de toute sorte, jambes artificielles, sursels orthopédiques, etc., en un mot, tous les appareils, même les plus compliqués, et ce à des prix d'autant plus modérés que cette partie adjacente ne grève nullement ses frais généraux. — Un malheureux ouvrière ne saurait il donnée pour marteau et ensuite.
M22-4

PAS-DE-CALAIS

Lens

LES MEFAITS DE L'IVRESSE. — Un passant, M. Eloi Gondal, demeurant coron Blanc, apercevait l'avant dernière nuit, vers deux heures, à l'angle des rues de la Paix et de Liévin, le corps d'un homme étendu sur le trottoir. Il s'approcha, et vit que le quidam qui poussait de faibles gémissements portait une blessure à la tête.

M. Gondal se mit à la recherche des agents auxquels il fit part de sa découverte. On vint relever le blessé que l'on transporta au poste où M. le docteur Brunelle vint lui donner des soins. Le praticien constata qu'il avait, outre un coup à la tête, la jambe droite fracturée.

Le blessé qui avait repris ses sens déclara se nommer Alphonse Gestem, cimentier, demeurant cité du numéro 3 de Liévin.

Gestem qui était dans un état d'ivresse des plus avancés, ne se rappelle pas du tout comment cette aventure lui est arrivée. Il est probable qu'en déambulant il aura perdu l'équilibre et ramassé, à l'endroit où on l'a trouvé, une pelle formidable.

Le coup qu'il porte à la tête, et la fracture de la jambe seraient tout simplement le résultat de cette chute.

LES DIVIDENDES DES MINEURS. — Fosse numéro 1. — Brocaille Florimond, 28 ans, mineur, demeurant rue Lafontaine, 21, a été blessé assez fortement à la main gauche.

Le conducteur Léon Fournier, 28 ans, demeurant rue Racine, 5, a eu la jambe gauche écrasée par un bois.

Fosse numéro 2. — La chute d'une pierre a blessé à la main droite le coupeur de mur Florimond Delisse, 43 ans, demeurant rue Gassion, 4.

Le remblayeur Achille Pollet, 26 ans, demeurant à Loison, a heurté le pied gauche contre un bois et s'est fortement contusionné.

Fosse numéro 4. — Hector Laurent, 13 ans, garde train, demeurant, rue Mirabeau, 7, a eu l'avant-bras droit pris entre deux barots qui lui ont fait de sérieuses contusions.

Fosse numéro 9. — La chute d'une gaillette a blessé à la main droite le mineur Gustave Lampin, 42 ans, demeurant rue Paul-Bert, 12.

Le coupeur de mur Victor Druart, 21 ans, demeurant rue Molière 44, a été blessé au pied droit par la chute d'une gaillette.

ACCIDENTS. — A l'usine Kainscop, le jeune Cyrille Buylaert, 15 ans, apprenti chaudronnier, demeurant rue Saint-Valentin, 35 s'est luxé le poignet droit au cours de son travail.

Un accrocheur des mines, Emile Piat, 27 ans, demeurant rue Saint-Louis, 7, s'est heurté la tête contre le frein d'un wagon et s'est blessé au front.

SAINT-VENANT

LE CRIME. — Arrêté comme auteur présumé du crime de Saint-Venant, qui eut lieu il y a presque huit mois, René Hendryck, âgé de 32 ans, vient d'être remis en liberté.

VOL. — Après avoir enlevé plusieurs pannes à la toiture, un malfaiteur s'est introduit dans les magasins de M. Lepoivre Michel, fabricant de chicorée, rue du Rempart. Pénétrant ensuite dans le bureau, il a pris une somme de 98 francs 65 centimes, placée dans le tiroir d'un pupitre.

Le voleur a été quelque peu volé, car il y a emporté 29 francs de pièces fausses.

BEUVRY

DES COUPS. — Henriette Guffroy, âgée de 19 ans, passait au Pont Guénesse, lorsqu'elle fut bousculée et terrassée par Delville Angèle, épicière, âgée de 26 ans, qui lui réclamait de l'argent.

Dans sa chute, Henriette Guffroy brisa plusie